



Plan Local d'Urbanisme du Perreux-sur-Marne

Modification n° 2

5. Documents graphiques 5.c. Prescriptions graphiques relatives à la Trame Verte et Bleue

Approbation	Enquête publique	Modification
PLU approuvé par délibération du 11 juillet 2015 modifié par délibération du 18 décembre 2017	Enquête publique réalisée du 02 novembre 2019 au 02 décembre 2020 inclus	PLU modifié par délibération du 02 février 2021



Légende

- Parcelle
- Bâtiment
- Limite de zone

Protection du patrimoine naturel et paysager

- Arbres remarquables protégés au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Alignements d'arbres remarquables protégés au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Linéaires végétalisés sur le domaine public protégés au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé à conserver, à protéger, ou à mettre en valeur au titre de l'article L. 113-2 du Code de l'urbanisme
- Espaces paysagers à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme

0 100 200 m